



D E L I B E R A T I O N

S E A N C E D U C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E D U 2 1 D E C E M B R E 2 0 2 3

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Conseil Communautaire :
En exercice :	45	Le 14/12/2023
Présents :	30	
Pouvoirs :	6	
Votants :	36	

Le 21 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, 51 route de Trévoux à Saint-Didier-de-Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Valérie BOYER (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Ingrid BESSON), Anne-Marie DEGUEURCE, Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI (Pouvoir à Carole DEMANGE), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : David POMMIER.

OBJET : PATRIMOINE – Pays d'Art et d'Histoire – Demande de subvention auprès de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles).

M. Richard PACCAUD, Vice-Président en charge du tourisme, des loisirs et du patrimoine, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2024 permettra de poursuivre les actions de valorisation et de médiation du patrimoine et de l'architecture mises en œuvre sur l'ensemble de la communauté de communes.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des journées européennes du patrimoine et des journées nationales de l'architecture, journées européennes des métiers d'art, visites laissez-vous conter etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers.
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires.
- Edition de documents sur les différentes manifestations patrimoniales (JEP, JEMA, JNA, brochure scolaire), de médiation sur les sites (focus, guides de visite...) et rendez-vous du Pays d'art et d'histoire (3 exemplaires par an).

Le coût de ces actions pour 2023 est estimé à 34 000 €.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/12/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la programmation 2023 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

ACTIONS	DEPENSES HT	FINANCEMENT DRAC
Programmation culturelle	12 000	6 000
Formation	2 000	1 000
Création d'outils pédagogiques	3 000	1 500
Edition de documents de communication	17 000	8 500
Total	34 000	17 000
<i>Reste à charge CCDSV</i>	<i>17 000</i>	

- ✓ **DE SOLLICITER** le financement de la DRAC comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget principal 2024 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

A Saint Didier de Formans,
Le 21/12/2023

Le Secrétaire de Séance,
David POMMIER

*

Affichage sous format électronique : 26/12/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

